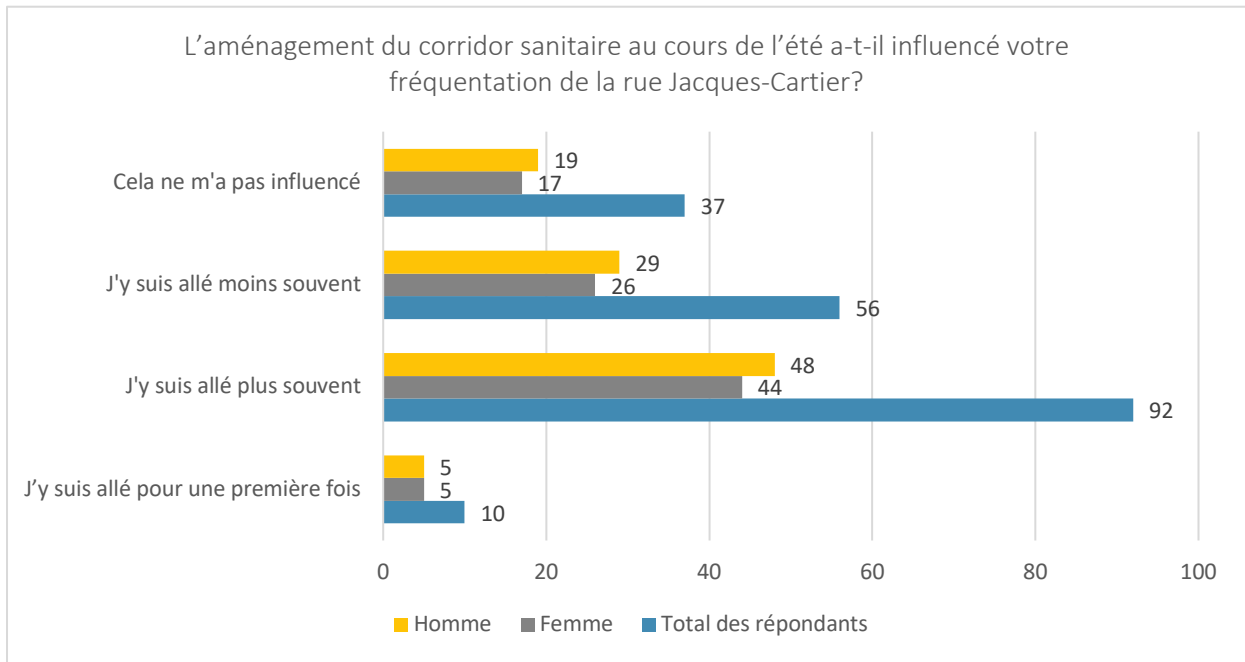
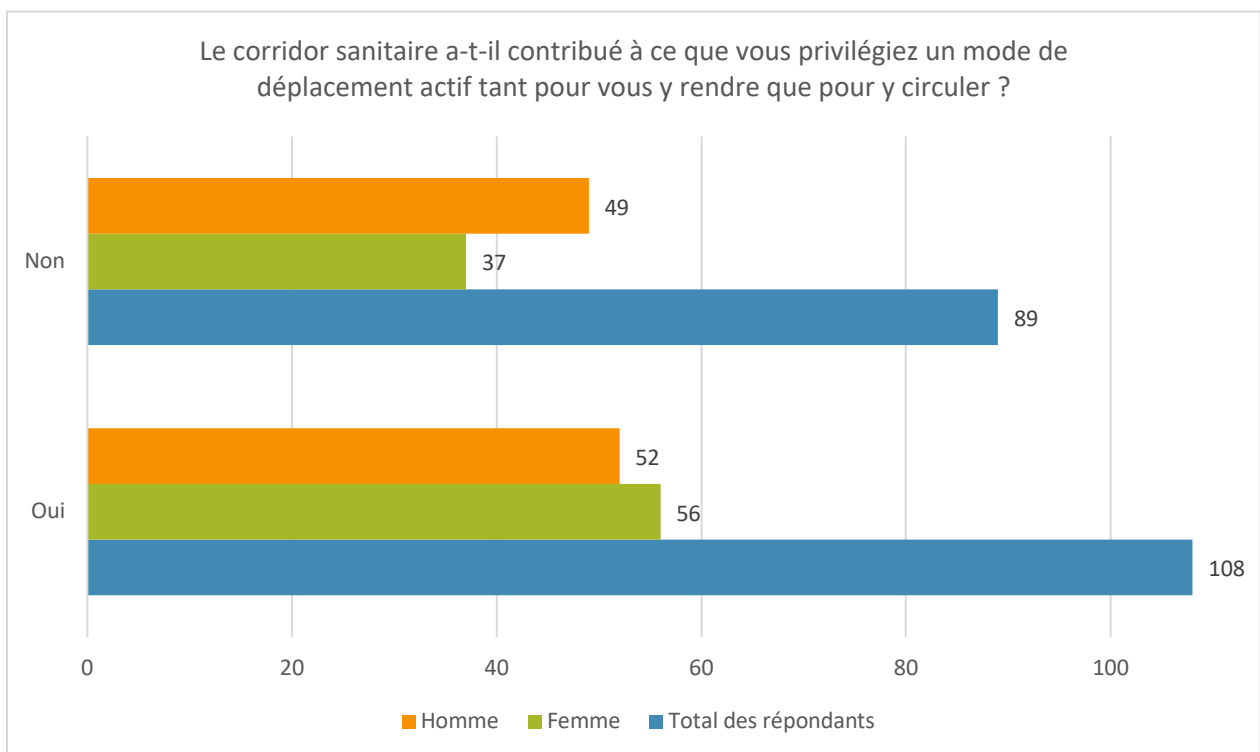


COMPILATION RÉSULTATS
RÉTROACTION CORRIDOR SANITAIRE SUR LA RUE JACQUES-CARTIER - PLATEFORME COCORIKO

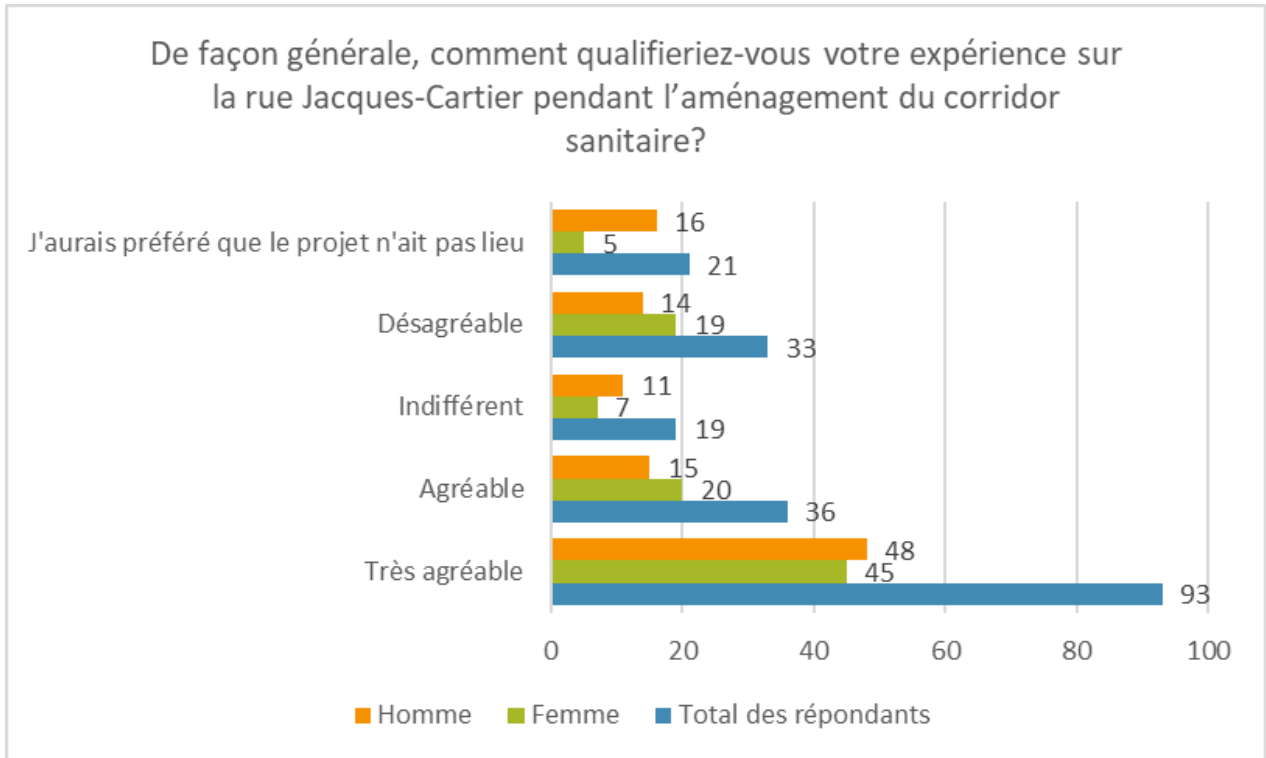
PARTIE 1 – Rétroaction



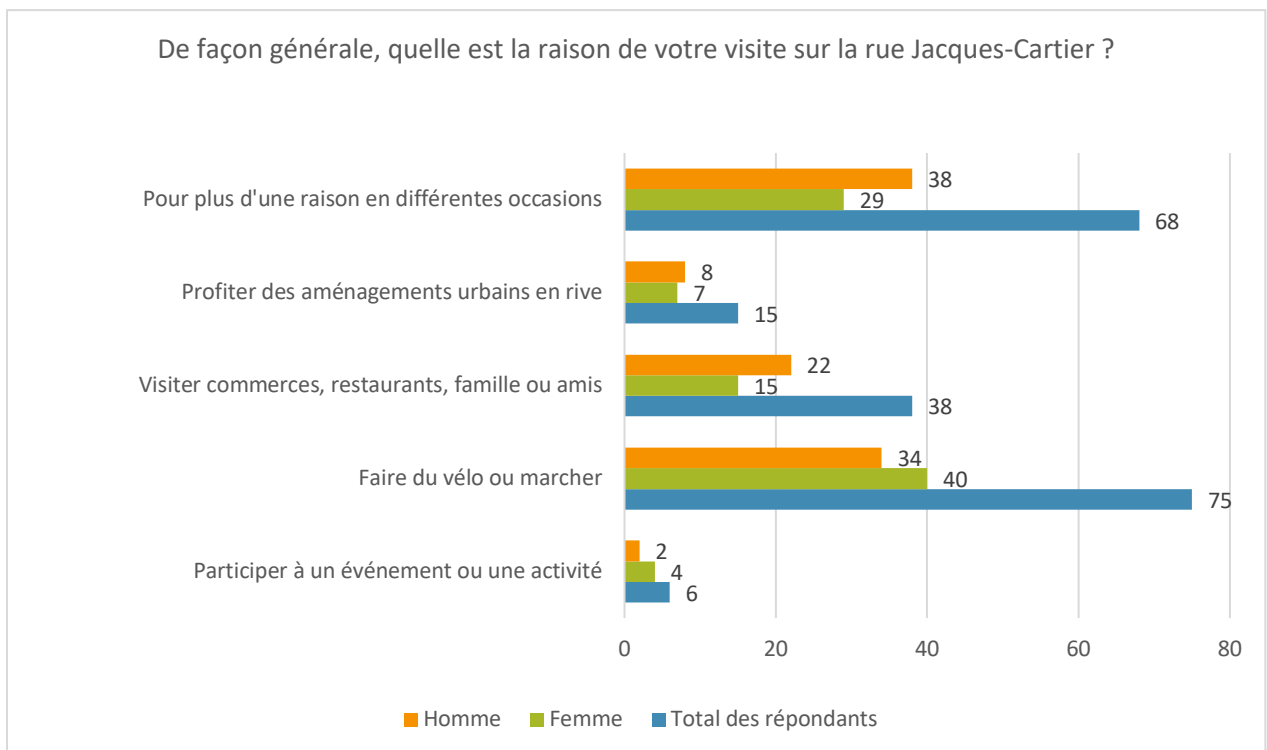
- 195 répondants, parmi ceux-ci :
 - 47% se sont rendus plus souvent considérant l'aménagement du corridor sanitaire;
 - 29% se sont rendus moins souvent considérant les mesures mises en place;
 - 19% ont répondu que le projet n'a pas influencé le nombre de fois où ils se sont rendus sur la rue;
 - 5% se sont rendus pour la première fois sur la rue Jacques-Cartier durant l'été.



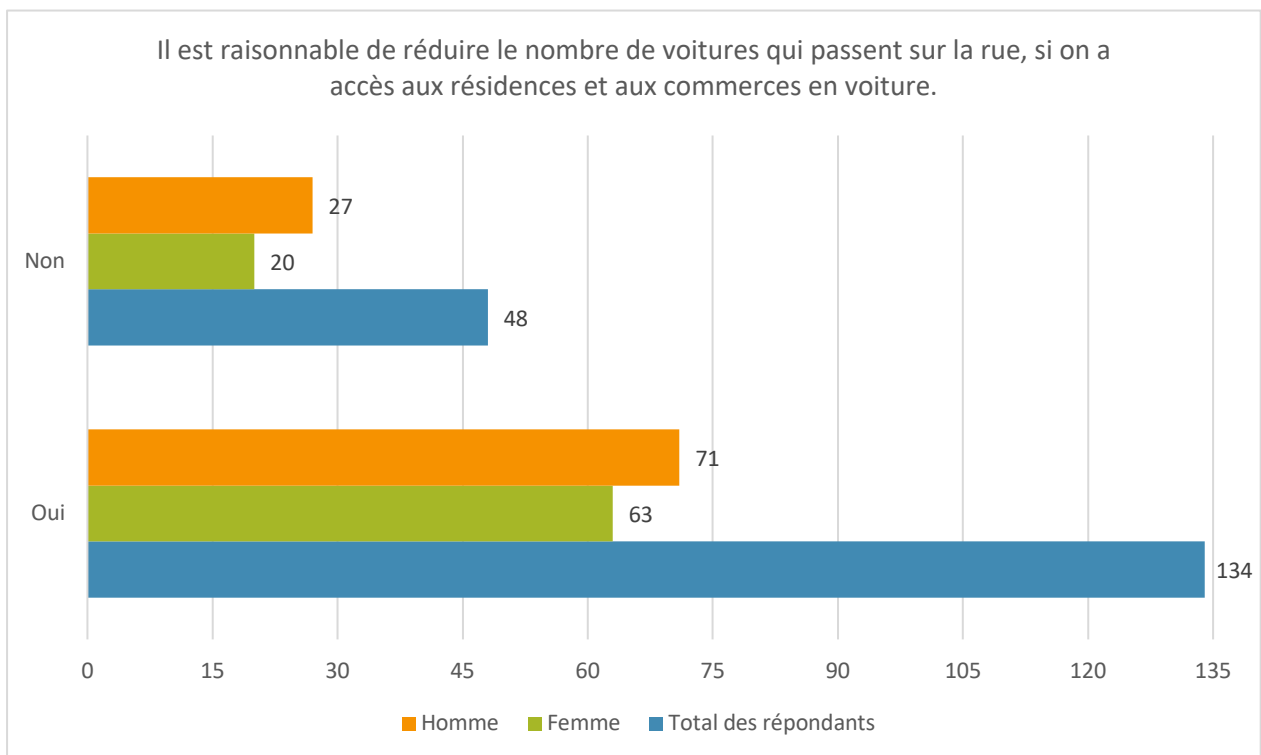
- 197 répondants
 - 55% utilisent un mode de transport durable lorsque des aménagements favorisant et offrant plus d'espace pour les déplacements actifs le permettent;
 - Malgré l'aménagement de mesures, les hommes privilégient moins les modes de déplacement actif que les femmes.



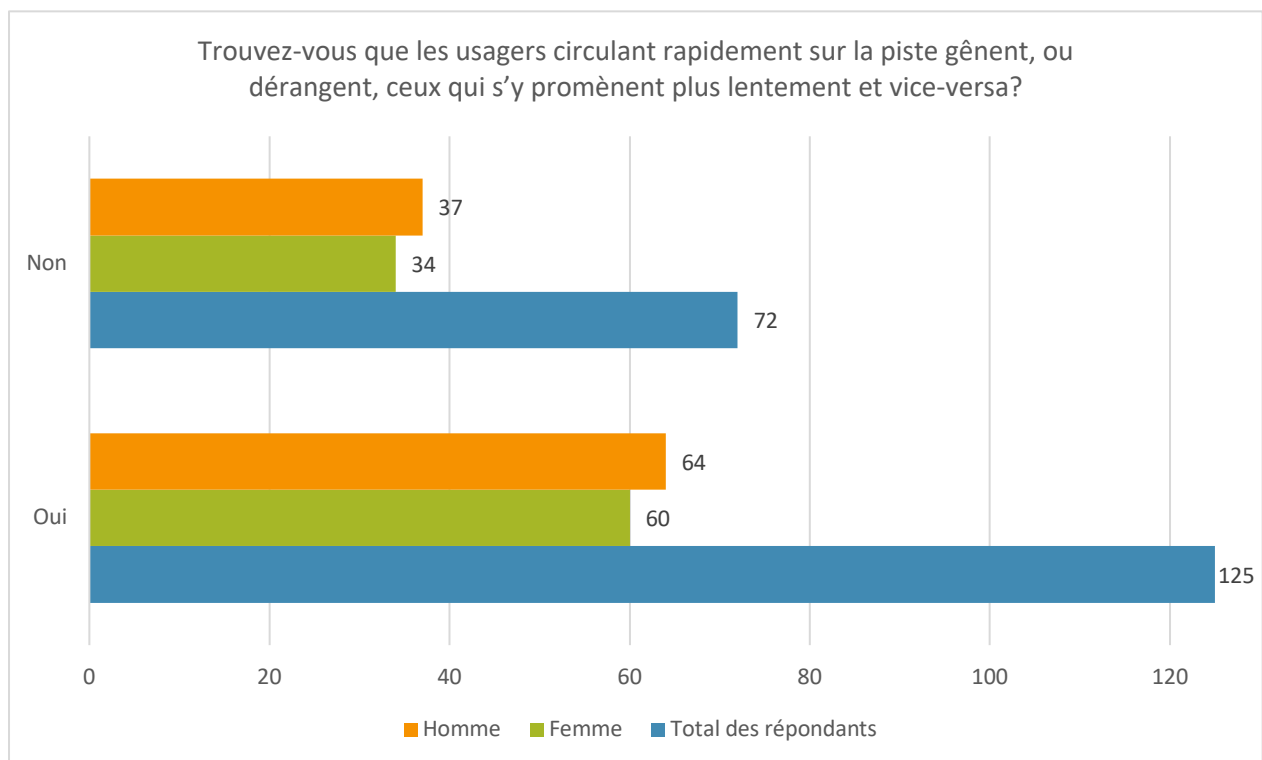
- 202 répondants
 - 64% ont apprécié aller sur la rue pendant l'aménagement du corridor sanitaire;
 - Les hommes ont moins apprécié le projet que les femmes.



- 202 répondants
 - 2 principales raisons pour lesquelles les citoyens se rendent sur la rue :
 - a) Faire du vélo ou marcher;
 - b) Pour plusieurs des raisons proposées.



- 183 répondants
 - La majorité des répondants (74%) sont favorables à la proposition.

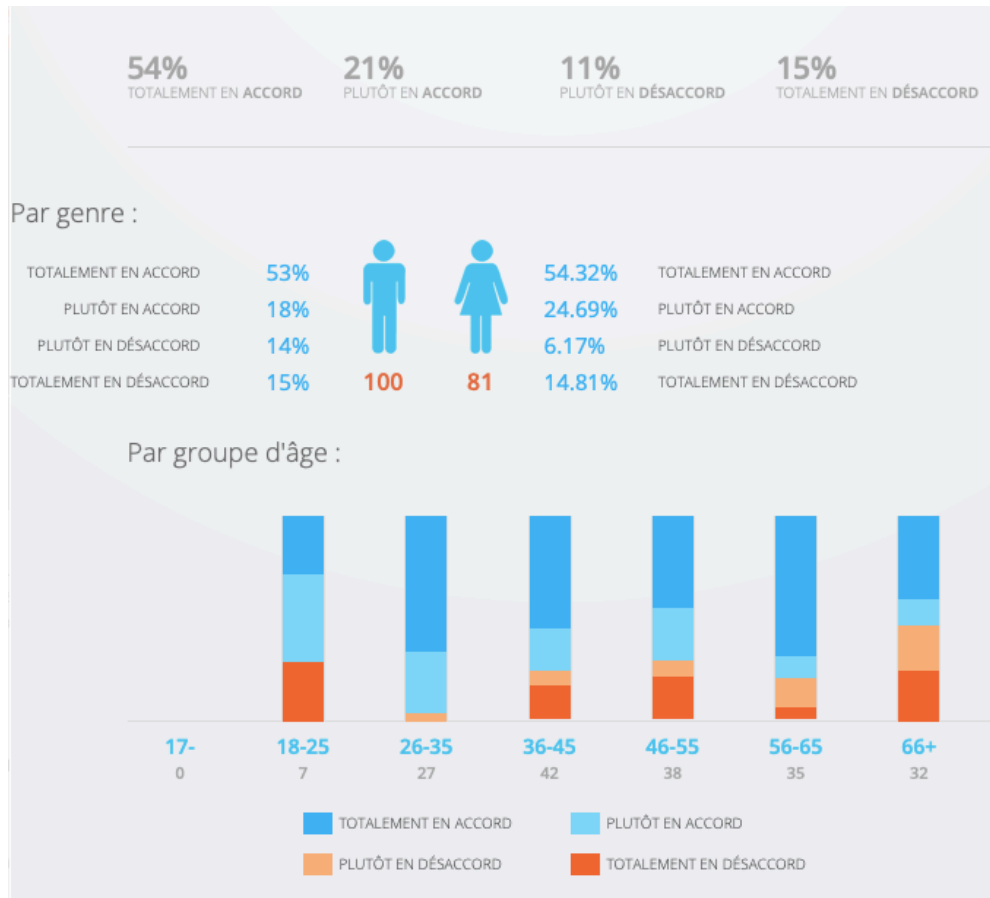


- 197 répondants
 - 63% trouvent que les différents usagers de la piste multifonctionnelle peuvent occasionner des « conflits ».

PARTIE 2 – Propositions

Cohabitation entre les usagers

Pour le confort des différents usagers de la piste multifonctionnelle, la Ville devrait mettre en place des mesures permettant aux personnes en triporteurs ou se déplaçant rapidement à vélo de circuler facilement et en sécurité sur la chaussée.¹



- 184 votes et 10 commentaires
- Une forte majorité (75%) de répondants sont en accord avec la proposition
 - La plupart des répondants âgés entre 26 et 35 ans appuient la proposition

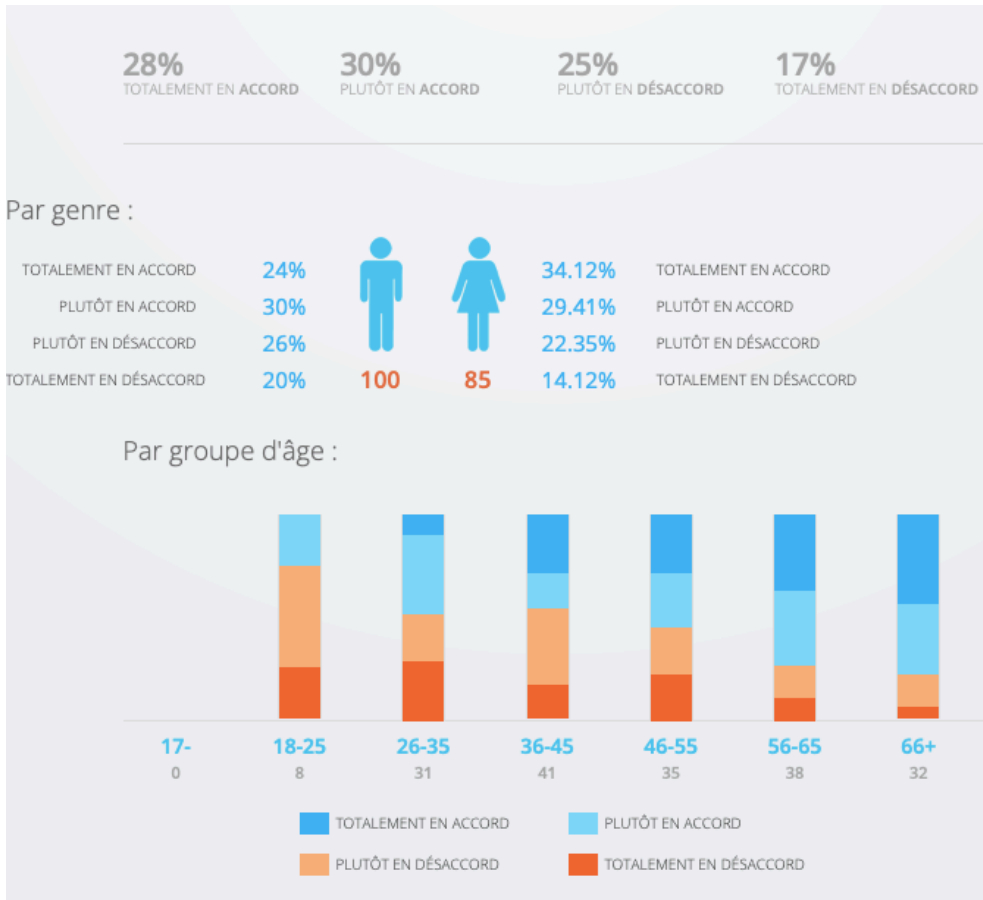
Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSACCORD	Réurrence du commentaire
Séparer les différents usages en aménageant des corridors distincts (mesures mises en place à l'été 2020 ont été appréciées)	+++	La rue comporte un trottoir et une piste multifonctionnelle, il serait dangereux de demander aux cyclistes et triporteurs de circuler dans la rue.	
Séparer les différents usages afin que les usagers plus vulnérables (piétons) se sentent davantage en sécurité	+	Aucun aménagement visant à retirer de l'espace pour les automobilistes. La chaussée doit demeurer pour les voitures. Les cyclistes doivent ralentir lorsqu'ils rencontrent des piétons sur la piste multifonctionnelle.	
Aménager une vélorue ou une rue partagée sur l'ensemble du tronçon de la rue Jacques-Cartier			

¹ Les triporteurs et autres véhicules d'aides à la mobilité motorisée (AMM) peuvent circuler à l'extrême droite de la chaussée (dans le même sens que la circulation des voitures) si la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins et s'il y a une seule voie par direction. Lorsque les AMM circulent sur les trottoirs la vitesse maximale permise est de 10 km/h et de 32 km/h sur les pistes cyclables. En tout temps, la personne qui utilise une AMM doit tenir compte de l'achalandage, de l'environnement et de l'infrastructure et doit, le cas échéant, ajuster sa vitesse à celles des autres usagers.

Règlementation

La Ville devrait faire plus que de la sensibilisation et adopter un règlement municipal pour limiter la vitesse des cyclistes et triporteurs sur la piste multifonctionnelle².



- 186 répondants et 14 commentaires
- 58% des répondants sont en accord avec la proposition
 - Les répondants âgés de plus de 56 ans appuient majoritairement la proposition contrairement aux 18 et 25 ans qui sont majoritairement en désaccord
- Les femmes appuient davantage la proposition que les hommes (près de 64% vs 54%)

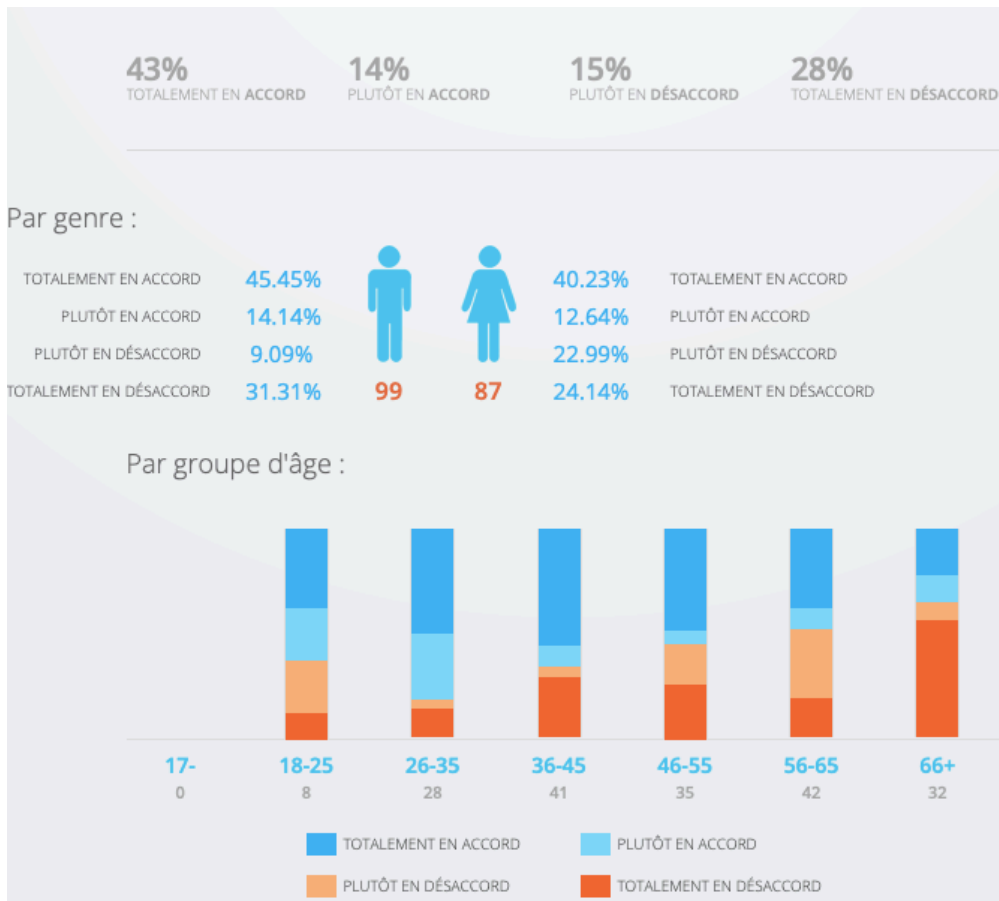
Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSACCORD	Réurrence du commentaire
Ajouter une limite de vitesse sur la piste multifonctionnelle	++	Une piste cyclable séparée de la piste multifonctionnelle devrait être aménagée sur la rue	++++
		Les piétons devraient circuler sur le trottoir et les cyclistes sur la piste multifonctionnelle (les cyclistes devraient être plus courtois)	++

² Sur une piste multifonctionnelle, les comportements suivants sont attendus : la priorité est accordée aux piétons et les cyclistes qui l'utilisent doivent rouler à moins de 20 km/h. Sur les sentiers de la Commission de la capitale nationale (CCN), la limite de vitesse est fixée à 20 km/h afin que les utilisateurs puissent réagir en tout temps et en fonction de toute situation.

Circulation automobile de transit

Il serait bénéfique, pour améliorer la qualité de vie et augmenter le sentiment de sécurité de tous les usagers de la route, de réduire la circulation de transit sur la rue Jacques-Cartier (trafic des voitures qui l'utilisent pour se rendre à un endroit qui n'est pas sur Jacques-Cartier)³.



- 189 votes et 7 commentaires
- 57% des répondants sont en accord avec la proposition
 - 26-35 ans et 36-45 ans sont les groupes d'âges les plus favorables à la proposition

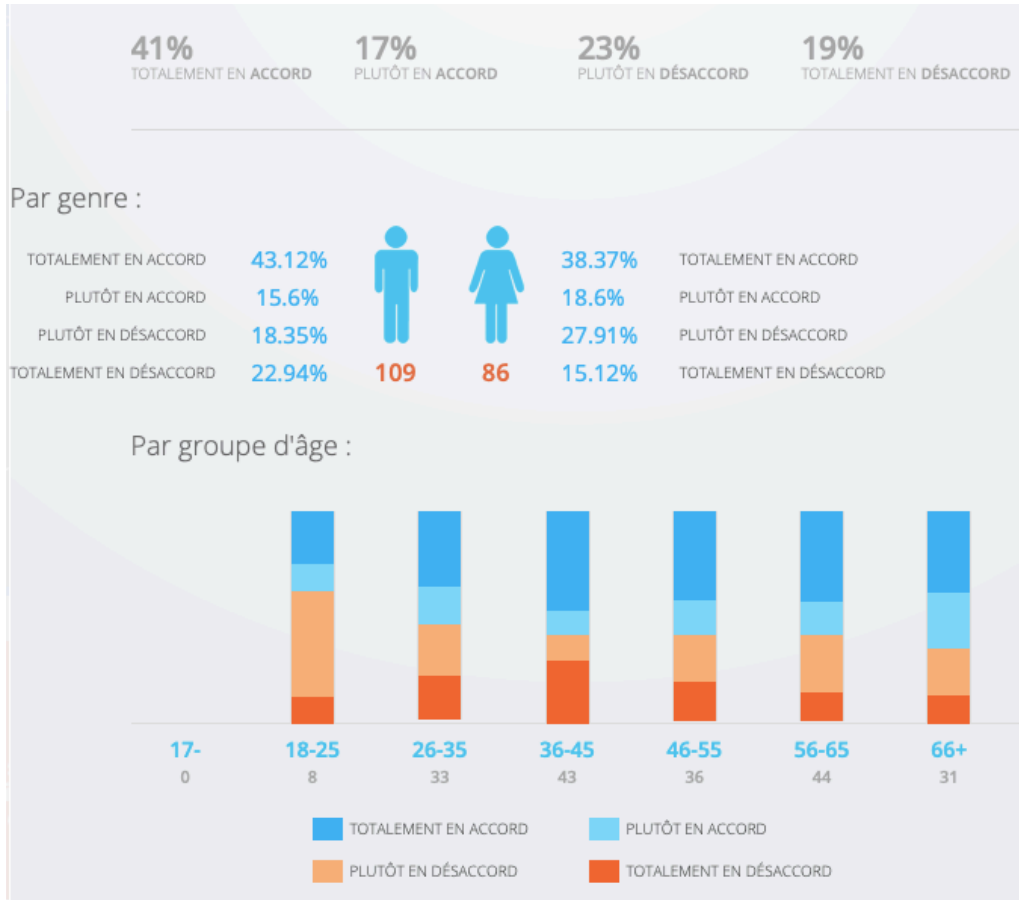
Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSACCORD	Réurrence du commentaire
Interdire l'accès à la rue Jacques-Cartier à partir de la rue Saint-Louis (aménager un cul-de-sac fonctionnel)	+	Réduire la circulation automobile de transit entraînerait des pertes financières aux commerçants	++
Aménager la rue Jacques-Cartier en sens unique		Réduire la limite de vitesse aurait pour effet de réduire la circulation de transit	

³ Un comptage réalisé en 2017 indique que plus de 5000 voitures circulent aux heures de pointe sur la rue Jacques-Cartier.

Réduction de la vitesse

Actuellement, la limite de vitesse sur la rue Jacques-Cartier est 40 km/h. La Ville devrait réduire cette limite à 30 km/h.



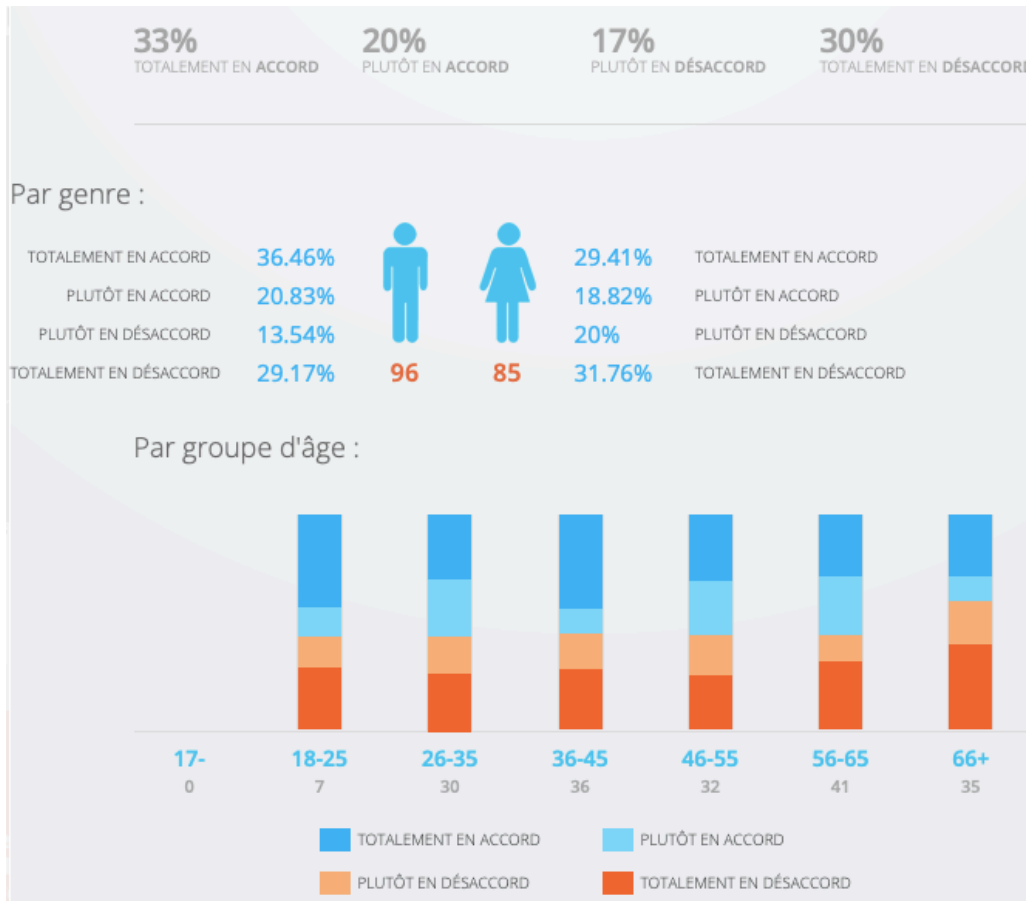
- 198 votes et 17 commentaires
- 58% des répondants sont en accord avec la proposition

Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSACCORD	Réurrence du commentaire
Réduire la vitesse à 30km/h entre les rues de la Baie et Prince-Albert, seulement (tronçon où il y a plus d'activités)	++++	Contre la proposition car la limite de vitesse actuelle n'est pas respectée	+++++
Ajouter des mesures de modération de la circulation (dos d'âne, saillies de trottoirs, radar pédagogique, radar photo)	++	Ajouter plus de signalisation indiquant la limite de vitesse	
Prévoir de la surveillance policière afin que la limite de vitesse soit respectée			

Circulation aux heures de pointe

La Ville devrait interdire ou limiter les virages vers la rue Jacques-Cartier aux heures de pointes (à partir du pont, de Saint-Louis ou les deux, vous pouvez préciser dans vos commentaires).



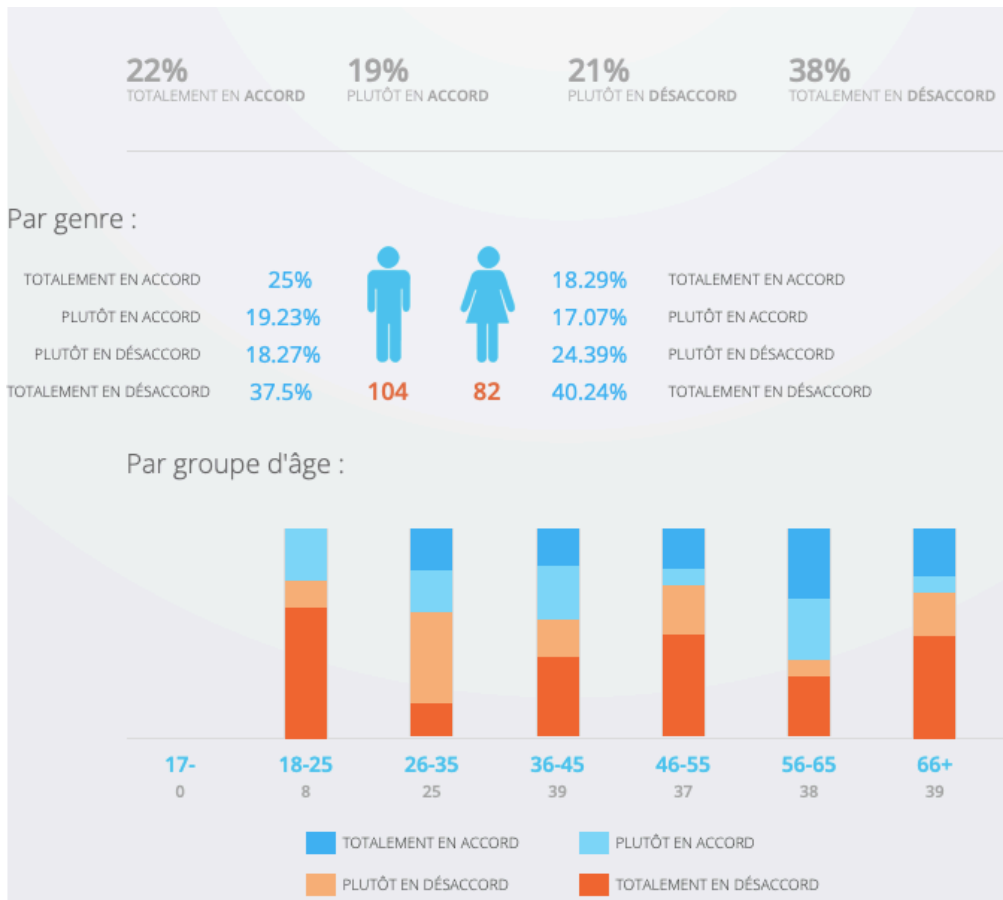
- 183 votes et 17 commentaires
- Proposition mitigée : 53% des répondants en accord vs 47% en désaccord
 - De façon générale, les personnes âgées de 66 ans et plus sont en désaccord avec la proposition
- Endroits identifiés dans les commentaires pour interdire ou limiter les virages :
 - Interdire le virage vers la rue JC à partir de Saint-Louis (durant l'été)
 - Limiter la circulation de transit de l'est vers l'ouest (en am) et de l'ouest vers l'est (en pm) durant toute l'année

Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSACCORD	Réurrence du commentaire
Plusieurs automobilistes circulent sur Jacques-Cartier pour contourner Saint-Louis (vitesse et affluence injustifiées)	+	Ne pas mettre en place des mesures qui pourraient nuire à la visibilité et l'accessibilité des commerces	+++
Mesures qui favoriseraient le transport actif et qui contribueraient à améliorer la sécurité des usagers vulnérables	+	Ne pas mettre en place des mesures qui augmentent le temps ou la distance pour accéder aux commerces ou à la rivière	+++
Planter un système de barrière à la rue Prince-Albert pour permettre l'accès aux résidents seulement			
Ne pas rediriger la circulation de transit sur les plus petites rues locales comme Saint-Antoine			

Sens unique

Plutôt qu'une rue partagée ou une vélo-rue, la rue Jacques-Cartier devrait être aménagée en un sens unique.



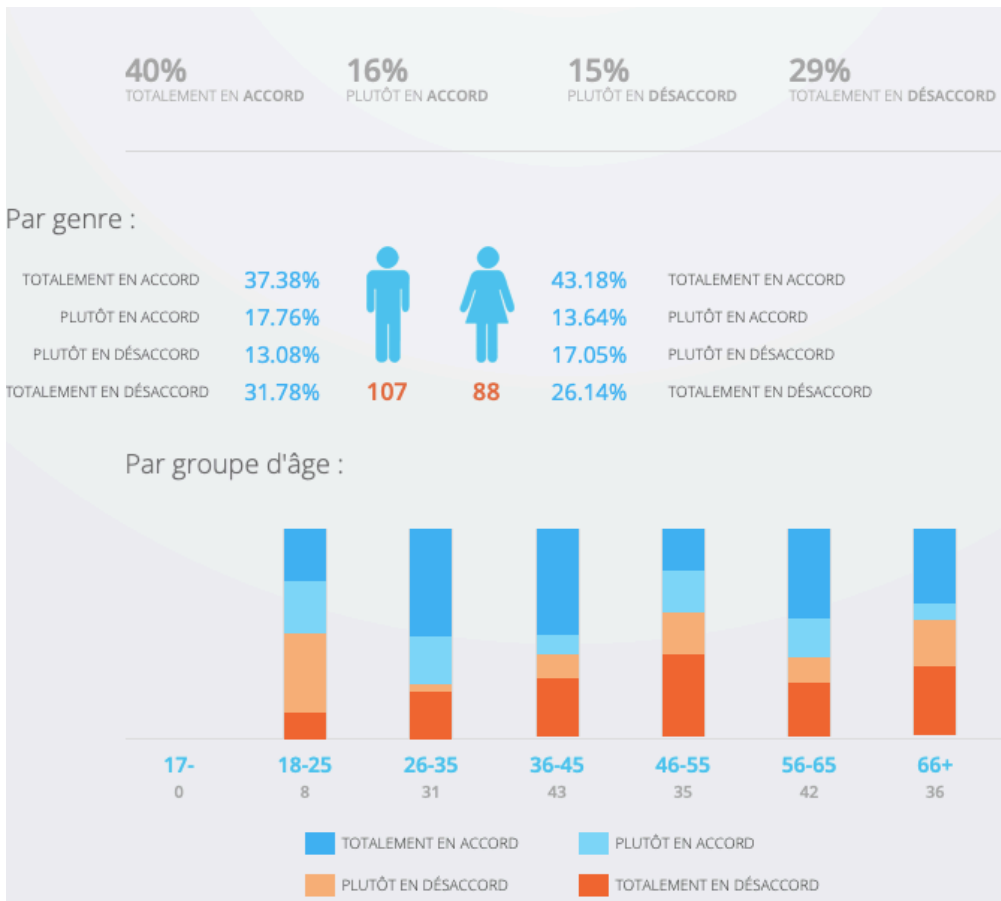
- 188 votes et 12 commentaires
- 59% des répondants sont en désaccord avec la proposition
 - Les 18-25 ans, 46-55 ans et 66 ans et plus sont les groupes d'âge étant plus en désaccord

Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSACCORD	Réurrence du commentaire
Aménager la rue en sens unique d'un bout à l'autre (autoriser la circulation d'est en ouest)		Ne pas mettre en place une mesure qui complexifie les déplacements pour ceux qui veulent aller visiter les commerces ou profiter des aménagements en bordure de la rivière	+
Aménager la rue en sens unique, l'été seulement		Ne pas modifier la circulation de façon à nuire à la visibilité ou à l'accessibilité des commerces	
		Maintenir l'accès à la rue pour tous les citoyens	

Stationnement sur rue

Considérant qu'il existe déjà des stationnements publics gratuits près de la rue ou donnant sur la rue, la Ville devrait permettre le stationnement sur la rue seulement aux automobilistes ayant une vignette de stationnement.



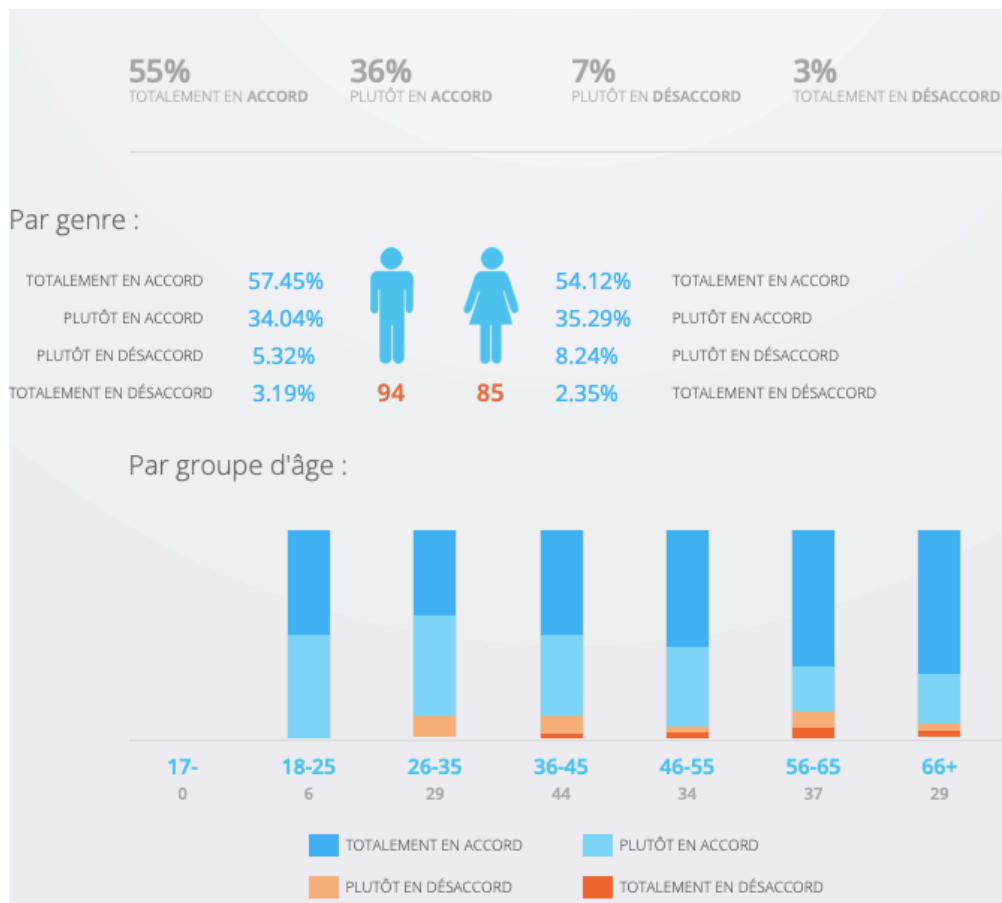
- 197 votes et 11 commentaires
- 56% des répondants sont en accord avec la proposition
 - 26-35 ans est le groupe d'âge le plus favorable vs 46-55 ans qui est le groupe d'âge le plus défavorable

Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD	Réurrence du commentaire	EN DÉSAccORD	Réurrence du commentaire
Réduire le nombre d'espaces de stationnement disponible sur la rue (rue de destination)	+++++	Maintenir le stationnement sur rue devant les commerces	+
Maintenir seulement quelques espaces de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant les commerces		Ne pas retirer le stationnement sur rue qui est grandement utilisé par les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite	
Retirer les glissières de sécurité situées près des espaces de stationnement sur rue et le long de la rue JC (créer des enjeux de sécurité)			

Stationnements publics

La Ville devrait mieux indiquer l'emplacement des stationnements publics de la ruelle du Como et du Quai Claircée aux automobilistes en ajoutant de la signalisation routière.



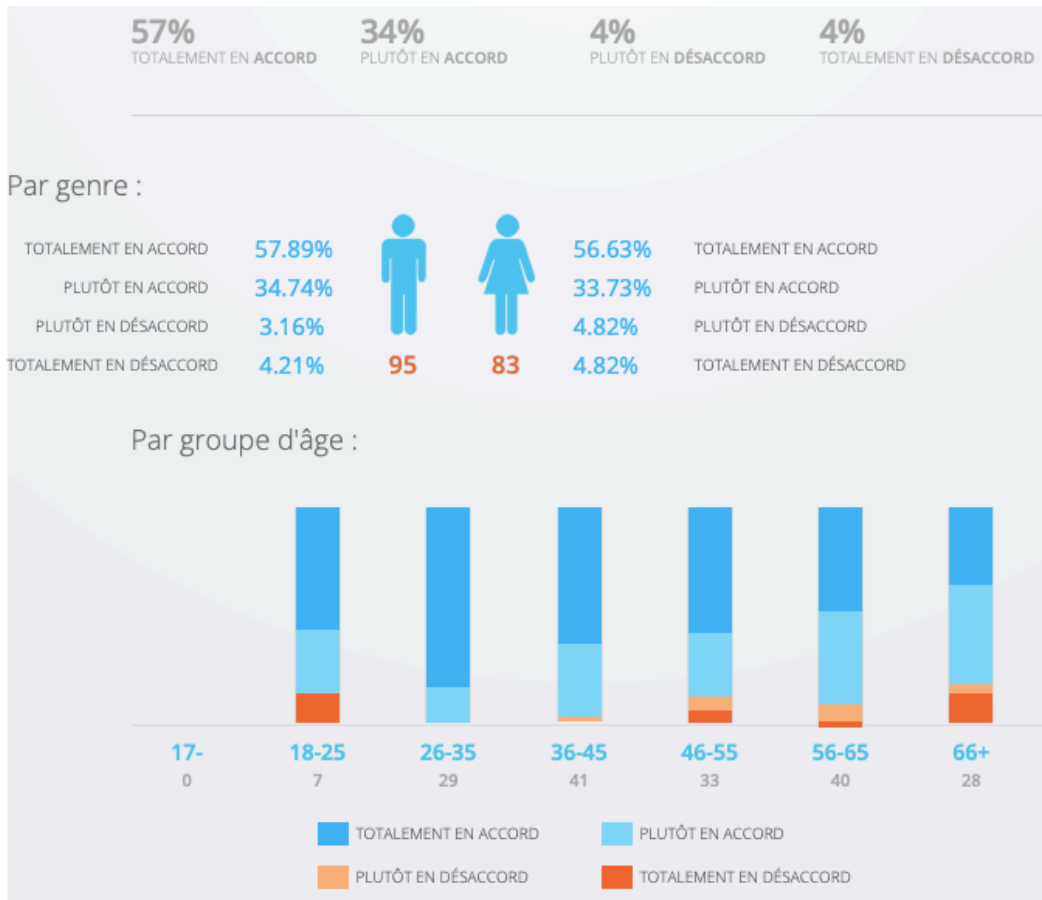
- 182 votes et 9 commentaires
- Proportion élevée (91%) de répondants sont en accord avec la proposition
 - Ajouter des stationnements pour personnes à mobilité réduite au Quai-Claircée, près de la rue
 - Développer un plan de communication pour indiquer les stationnements

Principaux commentaires/suggestions :

EN ACCORD		EN DÉSACCORD	
Les stationnements sont «cachés» de la rue		Encourager le transport actif plutôt que les déplacements en voiture	+
Espaces de stationnement publics nécessaires près de l'île Kettle et près des commerces			

Animation

Plus d'activités et d'événements devraient être organisés sur la rue Jacques-Cartier, et ce tout au long de l'année.



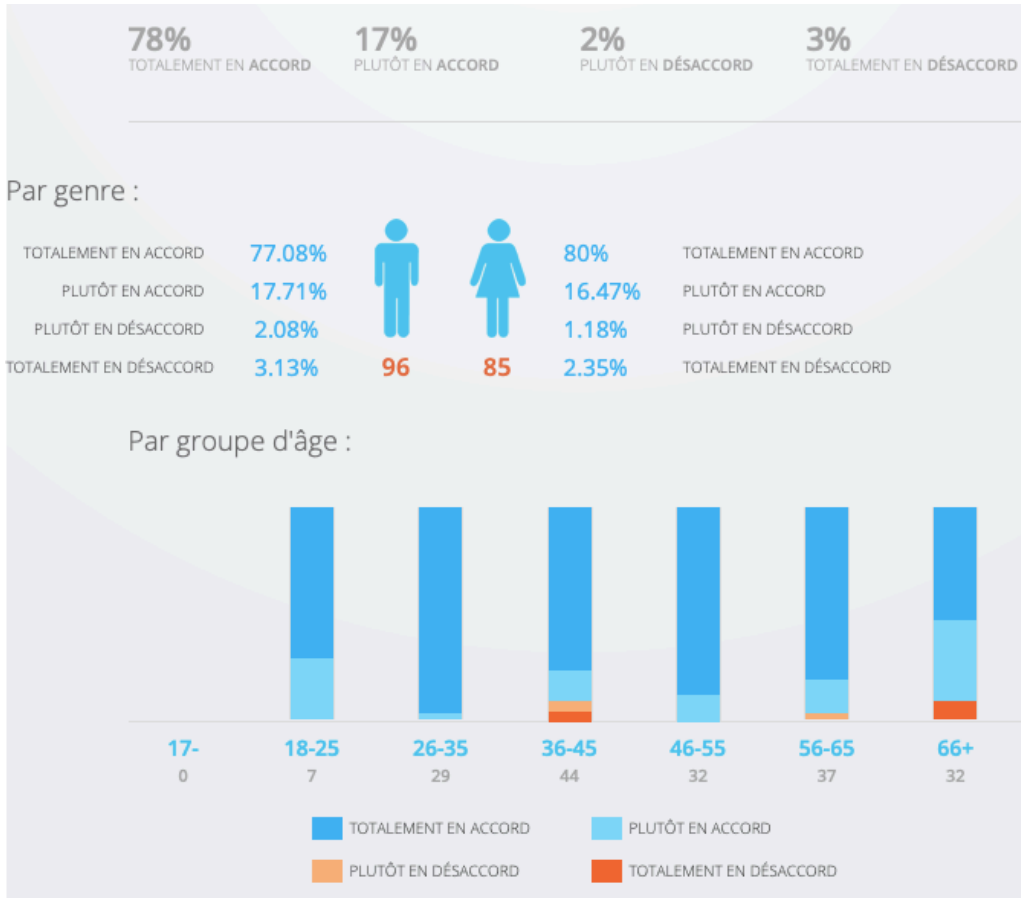
- 181 votes et 8 commentaires
- 91% des répondants aimeraient qu'une programmation culturelle soit développée

Principaux commentaires/suggestions :

- Développer une offre culturelle sur la rue Jacques-Cartier et au parc de la Baie (activités de plein air);
- Citoyens apprécient lorsque des événements et activités sont organisés et que la rue est fermée;
- Organiser des compétitions ou événements (course à pied, régates d'embarcations non motorisées, danse sur le bord de l'eau, etc.);
- Informer les citoyens des activités organisées.

Mobilier urbain et verdissement

L'ajout de tables de pique-nique aux différents quais sur la rue devrait revenir à chaque été et on devrait avoir plus d'endroits à l'ombre à proximité ou sur les différents quais.



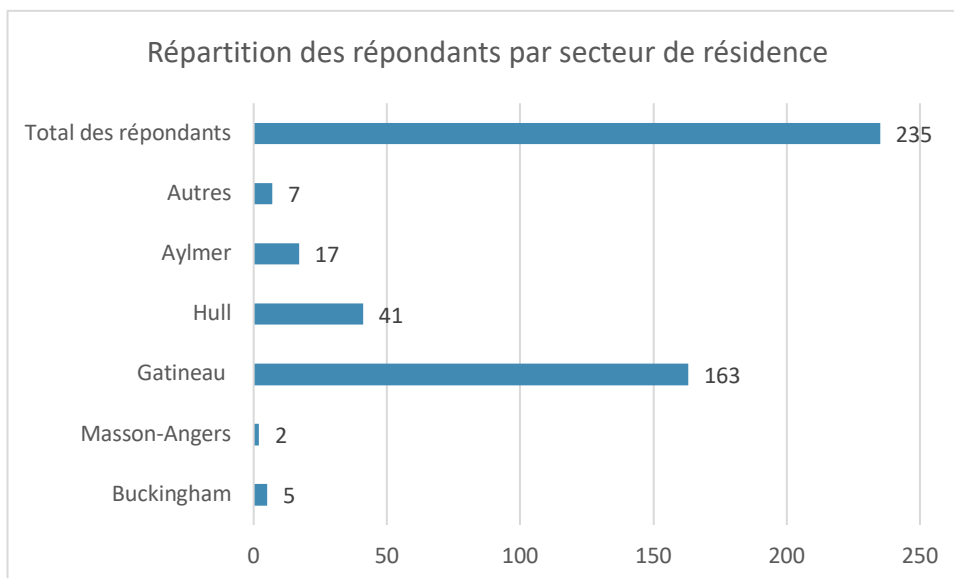
- 183 votes et 11 commentaires
- 95% des répondants croient que la Ville devrait ajouter du mobilier urbain et des arbres en bordure de la rivière

Principaux commentaires/suggestions :

- Ouverture des toilettes publics en tout temps (pavillon au bout de la rue des Montgolfières);
- Aménager un accès à l'eau pour les embarcations non motorisées (kayaks, canoës) et une «plage»;
- Installer des bancs le long du sentier à intervalle plus fréquent (long tronçon pour les personnes plus âgées);
- Ajouter des structures de jeu pour les enfants ou des structures d'exercices (parcours santé);
- Installer des toits pour créer des points d'ombre, aussi utile en cas d'intempéries (pluie, etc.);
- Installer des aménagements comestibles.

PRINCIPAUX CONSTATS

- La majorité des répondants (63%) ont apprécié le projet de corridor sanitaire.
- Cinq priorités identifiées par les répondants
 1. Ajouter du mobilier urbain et verdier
 - Ajouter des bancs le long du sentier polyvalent, des espaces d'ombrage, des arbres, etc.;
 - Permettre un accès aux toilettes en tout temps.
 2. Bonifier l'offre et la programmation culturelle (activités ou événements) à l'année
 - Appréciation de la fermeture de la rue lors des activités et événements;
 - Intégrer le Parc de la Baie dans la planification d'activités ou d'événements.
 3. Ajouter de la signalisation pour indiquer l'emplacement des stationnements publics
 - Stationnement de la ruelle Como;
 - Stationnement en face du Quai-Claircée;
 - Aménager plus d'espaces réservés pour les personnes à mobilité réduite.
 4. Mettre en place des mesures permettant aux personnes en triporteurs ou se déplaçant rapidement à vélo de circuler facilement et en sécurité sur la chaussée
 - 63% des répondants trouvent que les usagers de la piste multifonctionnelle qui y circulent rapidement nuisent à l'expérience de ceux qui s'y promènent plus lentement;
 - La majorité des répondants se rendent sur la rue Jacques-Cartier principalement pour y faire du vélo ou de la marche;
 - Lorsque des aménagements sont réalisés pour favoriser les déplacements actifs, les citoyens les utilisent.
 5. Mettre en place des mesures pour réduire la circulation de transit sur la rue Jacques-Cartier
 - Tenir compte de l'accès aux résidences et aux commerces lors de l'analyse.
- Majorité des répondants (69%) habitent le secteur Gatineau



- Personnes âgées entre 56 et 65 ans ont été plus nombreuses à participer

